



## **Mobiliser les ressources culturelles des Congolais pour le développement**

Ndibeshe Senoc, expert en politiques publiques et développement

Novembre 2017

13.000 signes

« Je sais et je sens au fond de moi même  
que tôt ou tard mon peuple  
se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs  
et extérieurs, qu'il se lèvera comme un seul homme  
pour dire non et pour reprendre sa dignité  
sous un soleil pur »  
(Patrice Lumumba).

*Il existe des penseurs critiques à l'égard de la notion de développement. Ce dernier équivaudrait à une construction occidentale sans rapport avec les modes de pensée des peuples anciennement colonisés.*

L'un des auteurs appartenant à ce courant exprimait, sans, hélas, de nuances, sa pensée dans un journal de référence, du moins à gauche. « Le développement n'est souvent qu'un autre visage de l'occidentalisation du monde. Qu'il soit « durable », « soutenable » ou « endogène », il s'inscrit toujours, de manière plus ou moins violente, dans la logique destructrice de l'accumulation capitaliste. Il signifie inégalités, destruction de l'environnement et des cultures ».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Serge Latouche, En finir une fois pour toutes avec le développement, Monde Diplomatique, mai 2001, p.6.

### *Déséquilibre hégémonique*

Cette lecture critique du paradigme du développement n'a rien d'une provocation gratuite à balayer d'un revers de la main. Après tout, cela fait plus de cinq décennies que l'Afrique attend le train du développement. Il convient également de ne pas considérer cette critique comme un dogme.

Le marxisme a bien d'autres choses à dire sur le développement. Latouche nous semble pécher par un excès de relativisme lorsqu'il aborde la question du développement dans la Périphérie. Pour le dire de façon plus construite, « le culturalisme qui oppose les traditions ou les logiques (référence est faite à Claude Lévi-Strauss et à Pierre Clastres), et pratique lui aussi les filiations abusives, traduit certes une réaction critique devant le triomphe de la marchandise et les faux espoirs placés dans la technique. S'il importe d'arracher les questions du développement aux simplicités des justifications purement économiques, l'alternative culturaliste n'(...) apparaît guère comme un antidote».<sup>2</sup>

En réalité, Latouche, de notre point de vue, n'établit pas de liens suffisamment explicites entre le constat qu'il pose fort justement, à savoir l'imposition d'une vision abstraite du développement déconnectée des réalités locales, voire carrément en contradiction avec les modèles culturels des peuples du Sud, et la reproduction de systèmes de domination postcoloniaux ayant conduit au pouvoir des groupes hégémoniques s'avérant structurellement incapables de mettre en œuvre un projet de développement cohérent. En effet, les élites africaines assurent, à des fins de reproduction de leurs positions dirigeantes, la promotion d'un mode de vie et de pensée typiquement occidental afin de disqualifier les schèmes mentaux et les praxis des masses populaires. Cette entreprise permet à ces élites corrompues et inefficaces de se maintenir au pouvoir.

Les classes dominantes en Afrique assurent donc leur fonction hégémonique en déracinant le cadre du débat et en présentant comme exotiques les réalités locales à ceux-là mêmes qui en souffrent le plus. Ce constat rejoint le cadre gramscien d'analyse de la domination sociale en même temps qu'il en assure une contextualisation permettant de saisir au mieux les spécificités des élites africaines en matière d'hégémonie culturelle.

### *Contexte africain*

Comme partout ailleurs, la fonction hégémonique des élites sociales en Afrique désigne le processus par lequel « une classe se pose comme avant-garde et direction de la société – sans forcément y réussir »<sup>3</sup>. Or, en la matière, la réussite des élites africaine est paradoxale. Elles n'arrivent à imposer leur hégémonie qu'en imitant ce qui se fait ailleurs, donc en prouvant qu'elle n'exerce pas vraiment la fonction hégémonique puisqu'elles n'occupent pas une position d'avant-garde. Voilà pourquoi il est impossible à ces establishments d'opérer le travail de double stabilisation dont procède durablement toute élite politico-sociale, à savoir la solidification d'un cadre étatique parallèlement à la conquête du pouvoir institutionnel. Pour le dire trivialement, les élites africaines sont un produit dérivé de leurs homologues occidentales et, à ce titre, elles ne peuvent exercer le pouvoir qu'en se nourrissant du chaos

---

<sup>2</sup> René Gallissot., Serge Latouche, Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du Tiers-Monde, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »), 1986. In: L'Homme et la société, N. 84, 1987. Éthique et science sociale. p.124.

<sup>3</sup> Hodel, P, La pensée politique de Gramsci in Nouveaux cahiers du socialisme, texte mis en ligne le 22 juin 2011. (Url : <https://www.cahiersdusocialisme.org/la-pensee-politique-de-gramsci/>)

permanent résultant de cette incapacité à forger les outils symboliques et idéologiques par lesquels un Etat accouche d'une Nation.

A la suite du penseur marxiste britannique Eric Hobsbawm, nous devons, en effet, partir du principe que c'est l'Etat qui fabrique la nation et pas l'inverse. « Comme la plupart des gens sérieux qui ont étudié le problème, je ne considère pas la « nation » comme une entité sociale fondamentale ni immuable. Elle appartient exclusivement à une période particulière, et historiquement récente. Ce n'est une entité sociale que pour autant qu'elle est liée à un certain type d'Etat territorial moderne, l' « Etat-nation », et parler de nation ou de nationalité sans rattacher ces deux notions à cette réalité historique n'a pas de sens. J'insisterai en outre avec Gellner<sup>4</sup> sur la part de l'artefact, de l'invention et de la création délibérée appliquée au social dans la genèse des nations ».<sup>5</sup>

Par conséquent, si les peuples d'Afrique ne sont pas encore entrés dans un processus de développement des forces productives dont ils ont, par ailleurs, grand besoin, la cause de ce triste état de choses réside moins dans l'objectif du développement en tant que tel que dans le mode de sélection et de reproduction des élites africaines. Ces dernières ont été choisies au moment de la décolonisation par les anciennes métropoles. Elles savent donc « à qui elles doivent leur place » pour parler familièrement. Ce faisant, elles n'ont jamais vu d'utilité à mettre en place des mécanismes de légitimation reposant sur des objectifs de stabilisation des Etats-nations constitués après la vague des indépendances de 1960. Voilà pourquoi ces élites sont à la fois intrinsèquement cosmopolites et profondément tribalistes.

Après avoir posé ce constat, on peut inférer quelques conclusions au sujet du développement. Ce dernier ne représente, en définitive, une forme d'aliénation pour l'Afrique que dans la mesure où sa promotion est assurée par des élites qui ne disposent ni des moyens ni de la volonté de l'intégrer dans le cadre étatique *ad hoc*. Doit-on, pour autant, sombrer dans l'afropessimisme qui constitue, depuis la chute du mur de Berlin, l'arrière fond idéologique des analyses du monde développé dès qu'il s'agit de parler de l'Afrique et des Africains ? Evidemment, non.

Depuis cette époque, l'Afrique a beaucoup évolué, comme en témoignent les exigences de démocratisation des pouvoirs en place par les mouvements sociaux. De la RDC à la Guinée, la jeunesse, une vraie force sociale en Afrique où la moitié de la population avait, en 2012, moins de 20 ans<sup>6</sup>, exige l'organisation d'élections libres et transparentes. Ces jeunes de milieux populaires sont en train de faire irruption sur la scène politique comme un acteur autonome désireux de porter des alternatives.

Vu les origines sociales des membres de ces organisations, on peut, dans le cas de la RDC contemporaine, raisonnablement espérer que cette ébullition de la jeunesse ne se traduira pas par la formation d'une nouvelle élite branchée prioritairement sur l'Occident au détriment des ressources culturelles locales. Le rôle des intellectuels progressistes doit, selon nous, consister à émettre des propositions pour aider ces jeunes à articuler un cahier de revendications de portée nationale avec les pratiques culturelles des milieux populaires dont ils sont le plus souvent issus.

---

<sup>4</sup> Ernest Gellner, *Nations and Nationalism*, B. Blackwell, Oxford, 1983

<sup>5</sup> Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992, p.247.

<sup>6</sup> GEO, n°403, septembre 2012, p. 91.

## *Likelemba*

Qu'ils parlent le swahili ou le lingala, qu'ils soient de l'est ou de l'ouest, tous les Congolais connaissent le likelemba. Il s'agit d'une forme d'association collective d'épargne également appelée tontine. Pour être plus précis, le likelemba consiste en un système de tontine rotative. Les participants au likelemba contribuent, chacun à leur tour, en versant une somme prédéterminée à une fréquence convenue d'avance. A chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire du pot commun constitué par l'épargne collective.

Plus qu'un simple outil financier, le likelemba, dans la société congolaise, matérialise des liens de solidarité entre les membres d'un même village voire d'un même clan. « Il s'agit d'une pratique très ancienne qui consistait autrefois à confier le trésor du clan entre les mains du chef en lui imposant d'effectuer les dépenses indispensables ». <sup>7</sup> Voilà pourquoi le likelemba est resté un mot magique, sacré et populaire en RDC <sup>8</sup>.

L'idée est que les 26 provinces de la RDC prennent en charge la reconstruction et le développement social et économique de chacune d'entre elles. A partir d'une pratique populaire, cette proposition permettra de rompre avec le tribalisme qui a tant fait souffrir le Congo depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. On peut même imaginer que le lancement du likelemba interprovincial donne lieu à une diffusion et une retransmission dans tout le pays.

Les provinces signeront un accord de coopération et de partenariat. Par leurs signatures, elles s'engageront juridiquement en tant que membres d'un fonds alternatif de reconstruction et de développement social et économique. Par cet accord de coopération et de partenariat, les provinces procéderont à des apports financiers et mettront en commun un fonds fixé par l'ensemble des membres et ce, en tenant compte des ressources de chacune d'entre elles. De ce point de vue, l'esprit de solidarité restera le maître-mot de cette structure à créer.

Le principe est que les 26 provinces de la RDC deviennent les bailleurs de fonds de leur propre développement social et économique en créant des emplois pour leurs concitoyens et en échangeant des fonds sur une base semestrielle. La phase expérimentale s'étendra donc sur une période de 13 années pendant lesquelles chaque province, en sa qualité de membre de ce système alternatif de financement du développement social et économique, bénéficiera d'un versement de ce fonds alternatif. A l'issue de cette période marquant la phase initiale de ce plan, les provinces qui le souhaitent pourront décider de réitérer l'expérience sur la base d'un principe proche conceptuellement de celui de la coopération renforcée en droit européen.

La RDC est un immense sous-continent (80 fois la superficie de la Belgique) dont toutes les populations ne se connaissent pas encore bien entre elles. Les communications et les échanges entre ces différentes provinces, dont 14 sont plus grandes que le Benelux, sont encore fort limitées. Le likelemba provincial est de nature à créer un lien de solidarité concrète entre tous les habitants de ce vaste territoire. Il est plus que temps...

---

<sup>7</sup> Michel Lelart, Les circuits parallèles de financement : l'état de la question, Communication avec Actes aux Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneurial de l'UREF : Financement de l'entrepreneuriat et mobilisation de l'épargne, février 1989, Casablanca, Maroc, p.48.

<sup>8</sup> Henri Desroche, Solidarités traditionnelles et développements mutualistes, UCI d'Hiver à Yaoundé-Saa, Actes UCI, 1983, p.248.